

JUSTICE

Les néo-nazis seront jugés fin mars

HAM Dix-huit membres du clan WWK comparaîtront à Amiens du 27 au 30 mars.



Serge Ayoub sera l'une des deux vedettes du procès, quand bien même ce n'est pas contre lui que pèsent les charges les plus lourdes.

Les néo-nazis auront donc les honneurs de la cour d'assises ! Certes, cette affaire a été « correctionnalisée » pour des raisons d'opportunité et avec l'accord des victimes, malgré des qualifications comme la tentative de meurtre ou la séquestration, mais la présidente Briet a indiqué ce mardi, lors de l'audience relais, que le procès se tiendra physiquement dans la salle de la cour d'assises amiénoise, du 27 au 30 mars, « la salle 105 n'étant pas adaptée à l'accueil d'un public nombreux ».

LE CHEF MAINTENU EN DÉTENTION

De fait, il y avait déjà beaucoup de monde, hier, pour une audience purement technique, au terme de laquelle le tribunal a décidé de maintenir en détention le seul prévenu actuellement incarcéré, Jérémmy Mourain, 27 ans, désigné par l'accusation comme le chef de la bande qui a sévi en Picardie et dans le Nord, de fin 2012 à octobre 2014. Le procureur Gacquer avait fait part de sa crainte de pressions sur les victimes et les témoins. Mourain a accueilli la nouvelle

avec sérénité, tenue soignée, cheveux soigneusement gominés en arrière sans pour autant cacher, parmi ses nombreux tatouages, le sigle SS gravé dans son cou.

L'autre vedette du jour était Serge Ayoub, 52 ans, l'ancien dirigeant du groupuscule nationaliste Troisième Voie, dissous en 2013 après le meurtre par un Axonais d'un militant d'extrême-gauche, à Paris. Il lui est essentiellement reproché de s'être rendu complice d'un règlement de comptes ultra-violent, le 8 décembre 2012 à Estrées-Mons, près de Péronne. Venu en personne à Amiens, Ayoub a déclaré se passer d'un avocat.

DES BIKERS SANS MOTO

Les autres prévenus, natifs essentiellement des Hauts-de-France, ont une trentaine d'années. Le moindre des défis du procès de mars ne sera certes pas d'établir les responsabilités de chacun, dans un groupe, le WWK (pour white wolfs klan, pour clan des loups blancs) très hiérarchisé, sur le modèle des milices fascistes. Deux sortes de faits leur sont re-

UNE LONGUE LISTE

La liste des délits reprochés au WWK est longue, un cambriolage, commis au domicile d'un jeune couple à Longueau (Somme), le 14 novembre 2013 par des hommes encagoulés et armés ; un autre, à Bohain (Aisne), le 28 mars 2014, avec le même mode opératoire. Il y a ce vol d'un utilitaire à Cambronnelles-Ribécourt (Oise) en juillet 2014, et puis ces vols de viande, d'alcool et de tabac, chez des commerçants (boulangers, bouchers ou supermarchés) à Ham, Domart-sur-la-Luce, Nesle, Flavy-le-Martel, Estrées-Deniécourt, Athies...

prochés : d'une part des passages à tabac en interne, afin de remettre dans le droit chemin des membres récalcitrants, d'autre part des braquages purement crapuleux, dans le but de financer l'action politique de ceux qui se présentaient comme des bikers (mais sans moto !) voire la consommation de stupéfiants de leur leader, Mourain. ■

TONY POULAIN

FAITS DIVERS

Les voitures de deux policiers incendiées

OISE Deux agents de police ont été victimes d'actes de malveillance, dans la nuit de lundi à mardi. Leurs véhicules personnels ont été incendiés, dans les communes où ils résident.

Selon nos confrères du *Parisien*, les policiers travaillent à Sarcelles (Seine-Saint-Denis). Ils habitent Saint-Geneviève et Lachapelle-Saint-Pierre, deux villes situées non loin de Méru, dans le sud de l'Oise. « L'enquête est en cours », commente sobrement la compagnie de gendarmerie de Méru. « On tente de démêler ce qui s'est passé. »

« AUCUN LIEN ÉTABLI ENTRE LA QUALITÉ DES VICTIMES ET LES FAITS »

Vers 1 h 30 du matin, la voiture d'un premier policier est ciblée dans la cour du domicile de l'agent, à Saint-Geneviève. Puis, c'est au tour du véhicule du policier habitant Lachapelle-Saint-Pierre. « Le second incendie a lieu plus tard. Il n'y

a aucun lien établi entre la qualité des victimes et les faits », tempère le procureur de Beauvais. Existe-t-il un lien entre ces feux et les heurts en région parisienne ? « Je sais que, dans le contexte que nous connaissons, certains veulent faire des rapprochements. Nous invitons à la plus grande prudence », insiste le magistrat.

Le syndicat de police Alliance ne dit pas le contraire. « Il n'y a vraisemblablement pas de lien. Ces deux collègues travaillent dans les bureaux, à Sarcelles. C'est une coïncidence. Ils ont dû être identifiés en tant que policiers car ils vivent dans de petites communes », assure Julien Soir, délégué du syndicat, dans l'Oise.

« Beaucoup d'agents de région parisienne vivent dans le Val d'Oise et l'Oise car le prix des terrains est moins élevé. Cette population de policiers devrait même rassurer les habitants de villages », assure-t-il. ■

L'ACTUALITÉ EN FLASH

JUSTICE

100 € pour un crépage de chignons

Une jeune femme de 18 ans a été condamnée par le tribunal correctionnel de Saint-Quentin, pour avoir frappé une autre élève de son établissement - le lycée Jean-Bouin - à la sortie. Motif de la rixe : une querelle amoureuse. La victime aurait eu une liaison avec l'ex petit-ami de la prévenue. Qui aurait donc choisi de se faire justice. On évoque un doigt d'honneur à un arrêt de bus, des insultes aussi. Un crépage de chignons en somme, sanctionné de 100 € d'amende par le tribunal.

HAUTS-DE-FRANCE

Du lait des Hauts-de-France en supermarché

Mieux rémunérer les producteurs et proposer des marques de lait « solidaires »... La grande distribution commence à s'intéresser à cette nouvelle forme de distribution. Dernier-né du lot, Leclerc vient de lancer le lait « Éleveurs des Hauts-de-France ». Un partenariat avec deux coopératives de 800 éleveurs à Saint-Pol-sur-Ternoise (Pas-de-Calais) et 650 éleveurs à Braisnes (Aisne) a été signé pour produire 12 millions de litres par an, rémunérés 340 euros la tonne, soit 34 centimes le litre.

POLITIQUE

Une conférence à l'université sur le « vote FN »

Pourquoi tant de votes FN ? En pleine période de campagne électorale, la question sera posée lors d'une conférence programmée le mardi 28 février, de 17 h 30 à 20 heures, au pôle universitaire de droit d'Amiens (cathédrale). Le débat s'appuiera sur la parution de l'ouvrage *Les classes populaires et le FN* de Gérard Mauger et Willy Pelletier (Éditions du Croquant). Organisée par la fondation Copernic, en partenariat avec le CURAPP-ESS (département de sciences politiques de l'Université de Picardie) et l'association LE CAP (Lieu d'échanges sur la citoyenneté et l'action publique), la conférence verra la participation de plusieurs politistes et sociologues, dont Patrick Lehingue et Sébastien Vignon de l'UPJV.

Entrée libre. Contact : nathalie.deveze@u-picardie.fr